

est beaucoup plus modéré. Cependant... l'on ne trouvait à emprunter qu'à 3 fr. des...

Revue de la Presse

C'est la première séance du Corps législatif qui ont été aujourd'hui la polémique des réunions parisiennes.

Cette séance, dit le Journal de Paris, n'a été que confusion, tumulte, récriminations et menaces. Sans doute, c'est des violences un peu frivoles, que celles d'hier. Quand M. Raspail demanda la mise en accusation d'un ministre, formé le 17 juillet, à propos de faits qui se sont passés au mois de juin, il donna une forme qui n'est guère sérieuse aux vérités légitimes que la police a suscitées contre elle pendant l'avant-dernière période électoral.

Mais l'auteur de l'article pense que l'attitude prise dans ces derniers jours par M. Emile Ollivier est un obstacle à la formation de ce cabinet :

Aucun homme, dit-il, n'est plus près que lui en ce moment d'être tout ou de n'être rien. Il peut, en quelques jours, se préparer un long avenir politique ou se perdre à jamais. S'il lit les journaux qui lui sont le plus favorables, il doit s'apercevoir qu'il cause en ce moment d'assez vives inquiétudes à ses meilleurs amis. Non seulement le Journal des Débats le prend vivement à partie ce matin; mais l'Opinion nationale joint ses critiques à celles du Journal des Débats; et c'est M. Guéroult qui tient la plume. M. Guéroult qui a des occasions de dire à M. Emile Ollivier et tout le monde, on lui a dit abandonné de son monde. Même des journaux de droite s'insultent de ses allures. La France, qui n'est ni gauche ni centre-gauche, s'étonne de la rapidité avec laquelle M. Emile Ollivier marche vers la droite, et jusqu'à la Patrie lui crie : « casse-cou. » La Patrie craint que M. Emile Ollivier ne se laisse « enguirlander » par les fleurs d'Arcadie. Elle lui rappelle que ce sont là fleurs mortelles.

Dans un autre article très remarquable, le même journal, sous la signature de M. J. J. Weiss, examine la situation présente du gouvernement.

M. Weiss considère comme inévitable la transformation du ministère : ses jours sont comptés, dit-il ; il est donc temps d'apprécier quel a été son rôle, puisque ce rôle est terminé.

Selon M. Weiss, les ministres actuels peuvent être fiors de leur œuvre :

D'abord, et c'est déjà un signe éminent qui les distingue de leurs prédécesseurs, ils ont été d'honnêtes gens. Nous n'entendons pas, il n'est pas besoin de le dire, par ministres honnêtes gens des ministres qui s'interdisent de profiter de leurs fonctions pour

s'arranger indûment une aisance et pour accroître leur fortune aux dépens du public. S'il a existé parmi nous, comme le prétend la chronique secrète, de tels ministres, c'est-à-dire des ministres qui trafiquaient du pouvoir que leur était dévolu d'accorder ou de refuser de grandes concessions ou qui, plus modestement, éclairaient et chauffaient leur maison particulière avec l'huile et le bois fournis par l'Etat pour leurs bureaux, c'est ce que nous ne savons ni n'avons envie de savoir.

Ce genre de probité, qui consiste à n'être ni prévaricateur, ni concussionnaire, ni malfaiteur, ni griveler, cette probité sans vertu est une qualité trop triviale pour que nous ne supposions pas volontiers qu'elle a été l'incontestable apanage de tous les ministres de l'Empereur avant le 12 juillet. Quand nous disons que les ministres du 17 juillet ont été d'honnêtes gens, nous pouvons dire qu'ils se sont attachés à exercer le pouvoir avec scrupule et avec conscience. Ils n'ont point donné ces exemples scandaleux de népotisme et de favoritisme qui étaient le train ordinaire de l'administration de leurs prédécesseurs. Ils n'ont point cherché ce fracas nausabond que les nigauds appellent le prestige. Ils ont pratiqué du mieux qu'ils ont pu la maxime que le bien ne fait pas de bruit et que le bruit ne fait pas de bien. Ils ont rétabli de l'ordre, de la dignité et du sérieux dans les diverses parties de l'administration qui avait fini par ne plus être qu'une stérile machine à circulaires et à manifestes. Ils ont clos enfin, et pour longtemps, nous l'espérons, l'ère des charlatans et du règne du bon plaisir. Quand le garde des sceaux actuel n'aurait d'autre titre à l'estime publique que de ne point peser sur la magistrature pour lui extraire des arrêts, et quand tout le mérite de M. Bourbeau serait de ne point faire du ministère de l'instruction publique le laboratoire toujours en ébullition d'un cerveau échauffé et médiocre, ce serait sur le régime que la nation française a dû subir, malheureusement pour elle, pendant de longues années, un progrès énorme.

Les ministres du 17 juillet ont donc été d'honnêtes gens en ce sens qu'ils ont eu à la fois de la probité professionnelle et du bon sens. Ils ont été ensuite des ministres relativement habiles et éclairés, assez éclairés et assez habiles pour discerner et pour mener à bonne fin la tâche particulière que leur imposaient les circonstances dans lesquelles on les a nommés. Ils n'ont point l'honneur d'avoir créé le mouvement d'opinion publique qui a forcé l'Empereur à adresser à la Chambre le message du 12 juillet; cette gloire appartient à d'autres. Ils ont du moins suivi le mouvement sans regret s'ils ne l'ont pas créé eux-mêmes, et quoique le message du 12 juillet comporte d'autres réformes que celles qu'ils ont opérées, ils ont rendu possible dans un avenir prochain toutes celles qu'ils ne se sont pas décidés à effectuer tout de suite. Leur nom reste attaché à trois mesures capitales par lesquelles l'empire est sorti de la petite politique d'intrigues, de compression et d'arbitraire, pour entrer, à pleines voiles, dans la grande politique de liberté. Le sénatus-consulte du 8 septembre, qui sera désormais la charte de la dynastie napoléonienne; ils ont déchargé par l'amnistie ce passé que M. Baroche et ses tristes collègues avaient encore aggravé par le procès Baudin, il ont enfin établi une liberté de la presse si complète qu'elle étonne jusqu'aux publicistes anglais résidant parmi nous, et, ce qui est encore plus rare, ils ont habitude notre pays à la supporter.

M. Weiss fait ressortir combien cette manière de gouverner, loyale et hardie, a servi efficacement la dynastie impériale et les principes d'ordre et d'autorité. En méprisant les provocations et les insultes les plus grossières l'Empereur a rencontré cette fois sans la chercher, la vraie grandeur :

Aux yeux des politiques vulgaires, les quatre mois qui viennent de s'écouler ne marquent que la fin de sa toute puissance. Aux yeux de la postérité — et qu'elles soient les destinées ultérieures de sa race — ils marqueront, avec le traité de 1856, le plus beau moment de son règne. En 1856, l'Empereur était l'arbitre du continent. Trop heureux, alors s'il eût compris qu'étant parvenu à ce point de gloire, c'était le moment d'abdiquer les pouvoirs extraordinaires qu'il y avaient portés et dont il ne pouvait plus désormais, après une guerre

comme celle de Crimée, après un traité comme celui de Paris, tirer que des résultats, relativement bien ternes.

Le rédacteur en chef du Journal de Paris, oit que l'Empereur peut, s'il le veut, devenir en 1869, l'arbitre des partis dans notre pays comme il l'a été des nations européennes en 1856 :

« Le voudra-t-il enfin? Saura-t-il renoncer franchement au personnage de souverain progressiste et philanthrope qu'il a toujours affecté, pour prendre le personnage autrement enviable de souverain constitutionnel et libéral? Ne sera-t-il éternellement incertain et nonchalant que pour ajourner la suprême décision qui le ferait entrer définitivement dans le rôle de roi parlementaire auquel semble le prédestiner cette nonchalance même et ce goût incurable de l'incertitude? Hélas! nous doutons encore qu'il sache se résoudre à temps, et, sur ce point si grave, son discours d'avant-hier ne nous rassure pas. Admirateur et même traducteur de Tacite en ses jeunes années, l'empereur Napoléon III caresse l'idée chimérique d'associer ce qui malgré le mot fameux de l'historien romain a toujours été et sera toujours inassociable, le principat et la liberté, la pleine puissance d'un seul et la pleine liberté de tous. Ayant commencé comme Octave, son ambition secrète est de continuer comme Trajan et Marc-Aurèle. Ambition moins admirable qu'il ne croit, car, pour philosophes et pour humains que fussent ces tyrans, ce n'était enfin que des tyrans. Combien il serait plus glorieux pour sa mémoire, qu'on pût dire un jour de lui qu'ayant commencé comme Cromwell, il a voulu finir comme Guillaume III!

L'article de M. Weiss nous a entraîné bien loin de notre point de départ. Nos lecteurs ne s'en plaindront pas.

Nous revenons à la séance de mardi. Tout en approuvant le projet de loi présenté par la gauche, projet conforme aux données rigoureuses du suffrage universel, et à la vérité de la souveraineté nationale, le Temps demande, hors et avant tout, l'élaboration d'une loi électorale que la Chambre ne pourra pas enterrer :

« La dissolution, en effet, dit M. Neffzer, est au bout de toutes les questions pendantes. Elle serait la conséquence immédiate du projet de la gauche, si ce projet pouvait aboutir; elle peut servir de vérification des pouvoirs, ou de l'impossibilité constatée de constituer un gouvernement. Dans aucun cas, la législation actuelle ne semble viable au delà du vote du budget. Une loi électorale qui garantirait des élections libres est donc notre premier besoin, et puisque le gouvernement n'y a pas songé, c'est à l'opposition à réparer cet oubli »

Dans le Figaro, M. Richard trouve — non sans raison — que dans cette séance de mardi tout le monde a un peu manqué de tenue et de tête.

L'Union, par la plume de M. Poujolat, fait remarquer qu'en ne combattant pas le renvoi aux bureaux du projet de loi de M. Jules Favre et en se bornant à réserver le droit de demander qu'elle fût écartée par la question préalable, M. le ministre de l'Intérieur a affaibli d'avance ses arguments. « Ce qui est inconstitutionnel », ajoute M. Poujolat, sauté aux yeux et n'a pas besoin d'être soumis à de longues délibérations. »

ALFRED REBOUX.

Parmi les manifestes des chambres de commerce au profit des traités de 1856, il nous paraît utile de classer, dans un ordre à part, le manifeste de la chambre de commerce de Marseille.

Pendant que les autres manifestes arborent hautement le drapeau de l'égoïsme commercial et ne craignent pas de refuser à nos industries en détresse jusqu'au droit de plaider leur cause devant leurs juges naturels, nous nous plaignons à constater que les organes du commerce marseillais tiennent un langage tout opposé, et qui prouve de leur part un patriotisme plus éclairé, une plus haute et plus saine intelligence du commerce. Ainsi, après avoir déclaré qu'une étude

complète de la situation convaincrait tout le monde des avantages de la liberté commerciale, la chambre de Marseille ajoute ce qui suit :

« Nous sommes loin de rester indifférents aux souffrances auxquelles sont soumises en ce moment quelques-unes de nos grandes industries; et nous formons les vœux les plus ardents pour qu'elles puissent bientôt cesser. »

« Nous savons que le commerce d'un grand pays comme la France ne peut avoir de prospérité réelle et durable que tout autant qu'il peut s'appuyer sur un plus grand développement du TRAVAIL NATIONAL. »

« Est-ce clair? Voyons la conclusion : « Aussi, désirons-nous que ces industries soient écoutées avec la plus grande sollicitude, et que les réclamations soient examinées avec le plus grand soin. »

Voilà le langage de vrais commerçants, qui ont un cœur français, et à qui les divisions que suscite l'antagonisme factice des intérêts n'empêchent pas le sentiment de la solidarité qui doit animer les enfants de la même patrie.

Maintenant, le manifeste reprend son idée première :

« Mais il ne faut pas que, cédant à la pression que pourrait exercer sur lui l'intensité des plaintes qui seront formulées, ou que, se laissant aller à un trop facile entraînement, le gouvernement prenne prématurément des déterminations qui pourraient être de nature à porter atteinte aux principes qu'il a lui-même proclamés. »

Voici la conclusion : « Nous demandons que rien ne soit fait avant que la question ne soit profondément et sérieusement étudiée, et avant que la nation, dont les grands intérêts sont ici en jeu, ait pu être elle-même édiflée sur l'opportunité des mesures qui pourront être proposées. »

Assurément, tous les esprits sensés et raisonnables approuveront un tel langage et l'opposeront à certaines manifestations fanfaronnes où les intérêts qui représentent sur le trafic des marchandises demandant sans sourcilier le sacrifice des intérêts attachés à leur production. Les jacobins de la bonne école sont aussi impitoyables que leurs émules en politique.

Comme les Marseillais, nous ne demandons pas que ce soit l'intensité des plaintes qui décide des mesures qui devront être prises en faveur des industries en souffrance, mais que ce soit.

Mais nous demandons aussi que l'intensité des clamours de leurs adversaires ne les prive pas du droit qu'elles invoquent d'exposer leurs griefs devant leurs juges naturels, leurs seuls juges compétents et légitimes, et de récusar d'abord les auteurs de leur ruine qui prétendaient s'arroger la mission de les apprécier.

Honneur donc à la chambre de commerce de Marseille ! elle montre qu'il y a encore du patriotisme, et du meilleur, dans l'atmosphère du négoce, qui voit de haut et de loin.

(Union). L. Hervé

Petite Chronique.

L'Impératrice, débarquée à Toulon la nuit dernière, doit arriver aujourd'hui jeudi à Paris.

On annonce depuis plusieurs jours la double retraite de M. Alfred Le Roux et de M. de la Tour d'Auvergne. Le Public dément la première de ces assertions, et la Patrie déclare l'autre mal fondée.

Mardi a eu lieu à Paris dans l'église de la Madeleine, le service du bout de l'an pour le repos de l'âme de M. Berryer. Une assemblée nombreuse et choisie, parmi laquelle on remarquait plusieurs représentants du barreau de Paris, avait tenu à honneur de payer un nouveau tribut de regret et d'hommage à cette illustre mémoire. La messe a été dite par M. le curé de la Madeleine, qui a donné l'absoute.

L'Angleterre a eu le discours de l'Empereur en 14 minutes. Il a été transmis du bureau central à Paris au bureau du télégraphe sous-marin de Threadneedle-street. La transmission s'est opérée par quatre fils.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 3 DÉCEMBRE 1869. — 29 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE MARQUIS DE FOUDRAS. (Suite). XX CELUI QUE MADAME BRIANT APPELAIT UN VIEUX RADOEUR.

— Tout cela est bel et bon, ma femme — disait Briant — mais, en attendant, on ne vous demande pas la main de notre fille, et la pauvre enfant change à vue d'œil. — Illusion de médecin — reprit madame Briant. — Inquiétude de père — grommelait le docteur. Et il quittait le salon pour se réfugier dans sa chambre ou dans le jardin, car il avait formé un plan à lui tout seul, et il

craignait de le laisser deviner s'il se mettait en opposition directe avec sa femme, comme il l'avait fait quelques jours auparavant.

— Ce plan était d'une grande simplicité, parfaitement raisonnable, et le moment que le docteur avait marqué pour procéder à son exécution était venu.

Il s'agissait d'aller trouver le bon abbé Vialard, de se confier à lui, et de demander ses conseils et son concours, ce qu'il ne refuserait vraisemblablement pas, bien que la famille du docteur vécut dans une intimité moins étroite avec lui depuis la mort du comte de Beauregard.

Madame Briant était partie de bonne heure pour aller à la ville où elle devait commander le trousseau de sa fille. Elle avait pris subitement cette résolution, la veille au soir, en entendant Tristan dire Alliette qu'il venait de régler le compte de son dernier ouvrier, et que désormais il ne leur restait plus qu'à jour des embellissements qu'il avait faits.

Corinne et son père avaient déjeuné tête-à-tête. Pendant le repas qui fut triste et silencieux, le docteur avait encore été plus frappé que de coutume du changement de sa fille, et il n'en avait obtenu que des larmes en réponse aux questions qu'il lui avait adressées.

— Je ne dois pas différer plus longtemps — se dit-il intérieurement — et puisque ma femme est absente, je profiterai de la liberté de cette journée pour aller me confier au

curé; puis, si je n'en obtiens rien, je m'adresserai au comte lui-même, car aucune démarche, quelque pénible qu'elle soit, ne me coûtera pour sortir d'incertitude.

Et continuant à haute voix, il ajouta en s'adressant à sa fille :

— Quels sont tes projets pour aujourd'hui ma petite Corinne ?

— Je n'en ai aucun, mon père.

— Tu n'as pas promis d'aller passer la matinée chez nos voisins du château ?

Corinne fit un signe de tête négatif.

— Et sais-tu s'ils doivent venir nous voir ?

— Je l'ignore, mon père; mais je ne le crois pas...

— Puisqu'il est ainsi — reprit Briant — je puis te laisser seule pour quelques instants. Une affaire importante m'appelle au dehors.

— S'il s'agit d'un malade, je pourrais vous accompagner, comme je l'ai fait si souvent — répondit Corinne, en regardant son père avec inquiétude. — Cette maison me semble mortellement triste quand vous n'y êtes pas avec moi.

— Je reviendrai bientôt, mon amour — s'écria le docteur attendri — et je t'apporterai peut-être quelque bonne nouvelle, car c'est de toi que je vais m'occuper, pourquoi te le cacherais-je ? — Vous n'allez pas au château, j'espère ? — demanda Corinne, dont le visage se couvrit subitement d'une rougeur ardente, pour redevenir presque aussitôt plus pâle encore

qu'auparavant.

— Il n'est pas question du château, ma fille. Ce serait une inconvenance, un oubli de dignité, et, pour toi comme pour moi, je ne voudrais pas m'en rendre coupable.

— Faites donc ce que vous avez résolu, mon père — murmura la pauvre Corinne — aussi bien tout m'est indifférent.

— Même la tendresse de ton père ? — dit le docteur d'un ton d'affectueux reproche.

— Oh! non! non! — repartit vivement Corinne — car elle est ma seule consolation dans ce monde.

— Tu l'aimes donc bien, pauvre enfant!

Corinne se couvrit le visage de ses deux mains, et elle se mit à sangloter.

Le docteur se leva brusquement, et il sortit de la salle à manger avec la précipitation d'un homme qui vient de prendre une résolution subite.

Sans même songer à garantir par un chapeau son front chauve, sur lequel tombaient à plomb les rayons brûlants d'un soleil d'août, Briant franchit avec une rapidité juvénile la distance qui séparait sa maison du presbytère. La porte d'entrée de celui-ci était ouverte comme d'habitude; le docteur put donc pénétrer dans l'intérieur sans ralentir sa course. La chambre à coucher, le parloir et la cuisine étaient déserts, et Briant allait se retirer pour revenir plus tard, lorsque l'idée lui vint de jeter un coup d'œil sur le petit jardin de

A propos de la Grève des Forgerons, de M. Coppée, un journal cite ce fragment d'une poésie d'un auteur inconnu. Le sujet a beaucoup d'analogie, mais ici ce n'est pas la grève, c'est la faim qui fait le désespoir du pauvre ouvrier :

Le forgeron est en colère. Il a beau forger et beau faire, Le pain ne vient pas au marteau. Pourtant c'est un gaillard robuste, Qui chauffe à point, qui compte juste, Et dont la poignée est un étou.

Sa forge est là, fumante et rouge. Voici dix ans que, dans ce bouge, Il forge du soir au matin; Dix ans qu'au milieu de la flamme, Pour nourrir les gars et la femme, Il lutte contre le destin.

Voici dix ans que ce brave homme. Prend sur sa faim et sur son somme Pour mettre à l'épargne un écu. Noir de charbon et de limaille, Dix ans qu'il sue et qu'il bataille, Toujours debout, toujours vaincu.

Et le pauvre homme, se désolant un soir, Il perd la tête, il va au cabaret, Il se grise, il rentre dans sa chambre sans meubles, et, prenant son marteau, il bat l'enclume endormie.

Sa lèvre écume, sa dent grince : « Enfin!... je t'ai là sous ma pince, Société qui m'as exclu; Tu m'as pitié longtemps à l'aise, A mon tour! et vois ce que pèse La colère d'un bras velu!

Source de noires opulences, A vous, d'abord, fausses balances, Des salaires et du produit! Le lourd marteau du prolétaire, Va sur l'enclume égalitaire, Vous équilibrez cette nuit.

A l'enclume, lois exploitantes, Prestations, impôts, patentes, Armes terribles du patron; Cette nuit, il faut en découvrer, O dents d'acier, tombez en poudre, Sous le poignet du forgeron!

Métiers, ressorts, machine infâme, Travailleurs qui n'avez pas d'âme, Batteurs de blé, tailleurs de fer, Je vais vous briser les vertèbres, Et ces crocs où pendent, funèbres, De grands lambeaux de notre chair.

Et le fou, riant et livide, Martelle sur l'enclume vide Les visions de son transport; Et quand il croit l'œuvre achevée : « Bien, dit-il, la France est sauvée! Justice à tous!... à moi la mort!

Et soudain parmi la ferraille, Il saisit sa large tenaille, Et la referme sur son cou... Mort! — Et ses fils? — Mort. — Sur la borne Quelle est celle-ci, nue et morne? — C'est la voue du pauvre fou.

M. Lockroy fait une remarque fort irrévérencieuse, mais si amusante, que nous ne voulons pas en priver nos lecteurs.

Il prétend que le discours impérial de lundi est tout simplement la traduction exacte d'une chanson bien connue : Les deux gendarmes.

Tous les comptes rendus de la séance impériale m'ont paru, dit-il, comme le discours, pouvoir se chanter sur l'air célèbre de Nadaud :

Un empereur, un beau dimanche, Ouvrait le Corps législatif. Il avait le poing sur la hanche, Et l'autre était très-attentif.

Le premier dit d'un ton sonore : « De sauver l'ordre, je répond! » Majesté! répondit Pandore, Majesté! vous avez raison.

La première phrase du discours est empruntée tout entière au brigadier : « Il n'est pas facile d'établir, en France, la liberté, etc. etc.

Ah! c'est un métier difficile, Que d'établir la liberté; Préserver les champs et la ville De Gagne et de l'iniquité...

(La suite au prochain numéro).